



Laguiole, le 19 décembre 2025

STATION DE SKI DE LAGUIOLE : UNE PAGE SE TOURNE

Chères Laguiolaises, Chers Laguiolais,

Je souhaite m'adresser directement à vous au sujet de la station de ski de Laguiole, « notre station », à la fois équipement familial, accessible, et lieu où plusieurs générations d'enfants du territoire ont appris à skier et qui a participé à la notoriété de notre village.

Ces dernières années, le contexte a profondément changé : comme toutes les stations de moyenne altitude, la nôtre est confrontée à des contraintes climatiques et financières de plus en plus fortes. Depuis deux ans, les annonces de fermetures définitives de domaines skiables se multiplient, quel que soit le massif, et le constat est désormais partagé : le changement climatique est bien là, les aléas climatiques plus fréquents réduisent la durée d'ouverture du domaine saison après saison.

Il est essentiel que chacune et chacun dispose d'une information claire sur l'histoire récente de la station, sur les efforts engagés, sur les décisions qui ont impacté son avenir, et sur la nouvelle organisation qui s'ouvre aujourd'hui.

Une station qui rayonne bien au-delà de Laguiole... mais portée à bout de bras par la Commune

La station de ski de Laguiole a un rayonnement qui dépasse largement les frontières communales : elle accueille chaque année les enfants de nos villages, du département, et plus largement les familles qui viennent séjourner ponctuellement ou régulièrement sur l'Aubrac. C'est aussi un atout pour l'attractivité du territoire et pour nos entreprises et commerçants, situés sur le site ou dans le bourg.

Pourtant, depuis de nombreuses années, l'équilibre financier de l'exploitation a reposé sur la Commune de Laguiole, qui a comblé le déficit de fonctionnement pour la maintenir en activité. Entre 2002 et 2024, la commune a versé plus de 1,5 million d'euros pour faire vivre ce domaine skiable. Et, depuis 2021, la commune a dû verser au Syndicat mixte des stations de ski de l'Aubrac Aveyronnais (SMSSAA) une subvention d'équilibre totalisant 409 000 € (64 000 € en 2021, 55 000 € en 2022, 120 000 € en 2023 et 170 000 € en 2024).

Cette mobilisation a permis d'ouvrir la station et de préserver, autant que possible, les retombées économiques locales, malgré un contexte de plus en plus difficile. Mais ce choix a un prix et il faut le dire avec franchise : les déficits s'aggravant d'année en année, le poids financier de la station sur le budget de la commune nous a conduit à temporiser certains investissements plus structurants pour la commune.

L'acceptation de cet effort consenti n'est pas unanime parmi vous, je le sais. Les partisans de l'ouverture du domaine « à tout prix » couvrent la voix d'une partie des Laguiolais, peut-être majoritaires, qui ont compris que le domaine skiable était voué à évoluer ou disparaître.

Notre station a déjà connu des périodes critiques. En 2001, les efforts financiers très importants de la commune de Laguiole, et l'impossibilité de maintenir ou d'accroître les participations, ont amené le syndicat mixte à cesser une partie de son activité, notamment sur le site de la Source. Pour éviter une fermeture brutale, la préfecture avait alors autorisé une DSP simplifiée, temporaire, avec une association locale pendant deux ans.

Décembre 2024 : transfert de l'exploitation à une association et mobilisation des bénévoles

Face à la nécessité d'un modèle d'exploitation plus soutenable, un nouveau chemin a dû être recherché. Pour la saison récente, l'association pour la promotion de la station de Laguiole s'est positionnée sur le marché de prestation de services, permettant de réduire le coût de l'exploitation hivernale à 63 604 € HT pour un chiffre d'affaires de 129 565 euros. Cette maîtrise des coûts n'a été possible qu'avec l'engagement de nombreux bénévoles. Une fois de plus l'occasion m'est donnée de remercier tous ces bénévoles qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour accueillir les visiteurs auprès des salariés de l'association. Malgré cette mobilisation on va vers un déficit conséquent avoisinant les 200 000 euros.

Le projet « 4 saisons » : un cap vital... stoppé par une décision déconcertante de la commune de Curières

Dès 2016, l'évolution du contexte climatique avait conduit à une réflexion globale sur les stations de l'Aubrac aveyronnais en partenariat avec le PNR, avec plusieurs objectifs : développer de l'activité pour les 4 saisons, favoriser l'emploi à l'année et anticiper la disparition progressive de la neige. C'est dans ce cadre qu'a mûri le projet « 4 saisons », pensé pour faire évoluer le modèle économique de la station en combinant au mieux des équipements d'hiver réversibles et des activités attractives sur l'ensemble de l'année.

Conscient du nécessaire changement vers un modèle économique soutenable, le syndicat mixte avait travaillé à un projet de diversification ambitieux, soutenu par les partenaires institutionnels à savoir le Département, la Préfecture, la Communauté de Communes et le Commissariat de Massif.

Un projet en cohérence avec la carte communale de Curières qui avait identifié les parcelles concernées, propriété de l'Etat, pour porter des équipements à vocation touristique.

Ce projet bénéficiait d'un financement exceptionnel à hauteur de 80% (Plan Avenir Montagne, État, Région, Département) complété par la Communauté de Communes qui prenait en charge l'autofinancement de 20% sans emprunt.

Or, la commune de Curières a rendu des arrêtés de refus du permis de construire et du permis d'aménager, malgré les diverses rencontres avec le Conseil Municipal et l'avis favorable de l'ONF qui avait signé une convention de partenariat pour l'implantation du projet. Ces refus, délivrés au mois de septembre, font suite à un revirement du conseil municipal de Curières qui avait émis par écrit un avis favorable à l'unanimité au mois d'avril entraînant la signature des marchés publics. Ce revirement nous a obligé à résilier ces marchés avec des conséquences financières lourdes à assumer auprès des entreprises retenues.

La décision de la commune de Curières a stoppé net un projet de transformation vital, qui devait donner à la station les moyens de se réinventer pour un site vivant. Cette décision va-t-elle dans le sens de nos intérêts

communs ? Va-t-elle dans le sens d'une trajectoire collective territoriale axée vers l'avenir ? sachant que nos deux communes vivent côte à côte dans le même bassin de vie.

Dommage, des équipements (piste de border cross, tapis, tubing) auraient été en place dès cet hiver, et pour l'été 2026 une luge sur rails, socle économique du projet et première tranche d'investissements du master plan (comprenant aussi : Biathlon, aménagement du Roussillon, etc.). Des équipements, qui finalement, ne viendront pas. Des équipements qui auraient contribué à compléter les différentes activités nature du site et renforcer le flux touristique déjà présent sur Laguiole avec un potentiel de 40 000 visiteurs estimés par l'étude PROTOURISME et confirmés par les exploitants des stations similaires à la nôtre (Les Estables, Hautacam...).

Une évolution décisive : le transfert de compétence à la Communauté de communes

Dans ce contexte, un accord a été trouvé pour organiser un transfert de compétence vers la Communauté de communes Aubrac Carladez Viadène (CCACV), afin que la station soit portée par une communauté et non plus par une seule collectivité. Le conseil communautaire a adopté une modification des statuts intégrant la compétence « station de Laguiole » le 21 octobre dernier, puis les conseils municipaux des communes membres se sont prononcés, permettant de dégager une majorité qualifiée. Enfin, un arrêté préfectoral rendu le 12 décembre est venu constater et prononcer officiellement le transfert de compétence « station de Laguiole » vers la CCACV.

La commune de Laguiole demeure néanmoins engagée, à travers le paiement d'une contrepartie pour la charge transférée d'un montant fixe de 107 500 € par an, ainsi que par la présence d'un élu communal délégué au sein du nouveau conseil syndical (représentant élu le 15 décembre : M. Christian Miquel).

L'adaptation est une course contre la montre : seules les stations qui ont déjà investi dans de nouveaux équipements générateurs d'attractivité et de recettes parviennent davantage à s'en sortir. Nous devons désormais retrouver une nouvelle énergie collective pour faire émerger rapidement une solution locale, soutenable et adaptée à notre territoire.

J'espère que le temps nécessaire à l'émergence d'un nouveau projet n'aura pas d'impact sur les acteurs économiques dépendants du tourisme hivernal. Leurs enjeux sont les nôtres car sans aucune activité sur la station, le risque de fermeture temporaire sur notre village sera plus important diminuant l'attractivité du territoire.

Chères Laguiolaises, Chers Laguiolais,

Nous entrons maintenant dans une nouvelle phase, avec une compétence portée à l'échelle communautaire. Je forme le vœu que cette nouvelle organisation permette d'apporter la stabilité, l'équité territoriale et la capacité d'investissement indispensables à l'avenir du domaine. Je souhaite sincèrement le meilleur à la CCACV et à l'ensemble des acteurs engagés, afin que la station de Laguiole continue à servir notre territoire, nos familles, nos entreprises, et l'attractivité de l'Aubrac.

Avec mes sentiments dévoués,

Vincent ALAZARD
Maire de Laguiole